

L'AVENIR. Paraît QUATRE FOIS par semaine, tous les MARDIS, JEUDIS, VENDREDIS et SAMEDIS au matin.

L'AVENIR.

ANNONCES. Les annonces sont reçues aux bureaux du journal de 8 heures à 7 heures p. m., tous les jours.

JOURNAL RÉPUBLICAIN, PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS POPULAIRES.

PUBLIÉ PAR UNE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE PROPRIÉTAIRES.

"LE TRAVAIL TRIOMPHE DE TOUT"

RÉDIGÉ PAR UN COMITÉ DE COLLABORATEURS.

RHUMATISME.

Combien de remèdes ont offert pour la guérison de cette agoussante maladie et combien y en a-t-il, qui n'ont pas même donné un soulagement temporaire?

Agents pour ce remède efficace. S. J. LYMAN et Cie. Place d'Armes.

CET ONGUENT CÉLÈBRE.

L'Ami du Pauvre Homme PEUT être recommandé au Public avec confiance comme un remède infailible pour les blessures de toute espèce, et pour les JAMBES ULCÉRÉES, même si l'ulcération a duré depuis vingt ans.

Agents pour ce remède efficace. S. J. LYMAN et Cie. Place d'Armes.

COUPURES, ÉCHAUFFURES, ENGÈLURES, ÉRUPTIONS, PUSTULES, YEUX AFFAIBLIS, HÉMORRHOÏDES ET BRÛLURES, CONTUSIONS, ULCÈRES, SCORRUTIQUES SUR LE VISAGE, etc.

Et il est un spécifique pour ces éruptions qui succèdent quelquefois à la vaccination.

LIÈGEZ CES EXEMPLES MERVEILLEUX DE GUÉRISON.

L'utilité de ces Médecines est pleinement témoignée par une infinité de personnes qui ont reçu de bienfait en s'en servant.

Agents pour ce remède efficace. S. J. LYMAN et Cie. PHARMACIENS PLACE D'ARMES. Montréal, 6 oct. 1849.

ADRESSES D'AFFAIRES.

On annonce dans la liste qui suit moyennant 15c. pour l'année. On n'a pas droit à plus de trois lignes pour ce prix.

DIVERSES BRANCHES.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE P. GENDRON. No. 24, rue St-Vincent. On exécute toutes sortes d'impressions dans le meilleur goût et sous le plus court délai possible.

T. IRELAND, Graveur sur Cuivre, No. 8, Grande rue St-Jacques, près la Banque de l'Amérique Britannique.

J. WELCH, Dessinateur et Graveur sur bois de Londres.

A. D. DORVAL, avocat, Village de l'Assomption-Dame et St-Jacques.

A. IMÉ DESILETS, Avocat, Trois-Rivières, rue St-Joseph, Bureau de feu L. E. DESILETS, etc.

C. L. RANCOUR, Tailleur, faubourg St-Lauré, rue Dorchester, entre la rue St-Urbain et la rue St-Charles-Borromée.

G. ÉDÉON OUMET, Avocat, Village de Vaudreuil, porte voisine du magasin de Fabien Desjardins, etc.

D. OCTEUF GENAND, enseigneur des rues Lagacière et des allemands.

L. ANCTOT ET LA BRECHE-VIGER, écrivains, bureau, 14 rue St-Vincent.

P. C. DURANCEAU, Avocat, a établi son bureau au village de Laprairie.

L. LOUIS BÉTOURNAY, Avocat, bureau de J. U. Beaudry, écrivain, rue Craig.

C. F. PAPINEAU, Notaire de la Banque du Peuple, 164, rue Notre-Dame.

C. CHARLES LABERGE, Avocat, St-Thomas, Circuit de St-Jean.

R. L. AFLAMME, Avocat, 14, rue St-Vincent, première porte.

Z. CHAPELLEAU, Relieur et Libraire, coin des rues Notre-Dame et St-Vincent, Montréal.

D. OUTRE & LENOIR, Avocats, No. 14, rue St-Vincent.

ADRESSE DE L'ASSOCIATION D'ANNEXION DE MONTREAL AU PEUPLE DU CANADA.

Lorsque ceux que nous avons l'honneur de représenter entreprennent de vous recommander la séparation possible de cette province d'avec la Grande-Bretagne, et son annexion aux Etats-Unis, ils avaient pleinement la conscience de la responsabilité dont ils se chargeaient; et dès lors ils tenaient à n'adopter que des moyens parfaitement sûrs pour ceux qui seraient disposés à les suivre.

Disposés à maintenir le droit qu'à tout peuple de choisir le gouvernement qu'il croit le plus propre à assurer son bonheur et sa prospérité, ils ne demandèrent l'assentiment à aucune proposition, qui, mise à exécution, aurait pu jeter ceux qui pensaient comme eux dans une opposition armée contre ceux qui avaient des opinions contraires.

Les grands intérêts en jeu,—leur propre bien-être, celui de leurs concitoyens et de leur postérité, les pressaient à marcher; et l'accueil favorable qu'a reçu la franche expression de leur opinion a prouvé qu'ils n'avaient pas mal jugé des circonstances où ils se trouvaient, ni du bon sens, de la justice et de la libéralité du peuple Anglais.

Il s'est trouvé des hommes dans cette colonie qui se sont arrogé le droit de parler au nom du gouvernement et du peuple Anglais, pour nous déclarer que nous demandions une impossibilité, quelque chose que la Grande-Bretagne ne consentirait jamais à accorder, et qu'elle écarterait certainement toute chose, même au prix du sang répandu.

Il y a eu un temps où un document aussi singulier que celui-ci, aurait exposé ses auteurs aux peines attachées au crime de haute trahison, et la colonie dans laquelle il a été publié aux calamités de la guerre civile; ou tout anglais aurait été saisi d'indignation à l'idée audacieuse de se plaindre de la domination britannique, et à la témérité de réduire cette audience de langage en action.

L'expérience nous a rendus sages; et notre meilleure leçon, celle qui nous a coûté le plus cher, a été la fatale issue d'un conflit précipité avec une province, qui, des remontrances en est venue à une rébellion, qu'elle a ensuite consommée par l'indépendance.

"Tous ces arguments sont rationnels, en ce qu'ils concernent le Canada; et si les hommes d'état de ce pays croyaient que ce sont là les sentiments de la grande majorité du peuple Canadien, il n'y a aucun doute qu'ils ne consentiraient à l'annexion qui, dans un cas semblable, s'accomplirait tôt ou tard, qu'ils le voulaient ou ne le voulaient pas.

leur seul intérêt,—savoir: la suprématie du pouvoir anglais.—Mais la différence entre eux et leurs ancêtres est qu'ils comptent et pèsent dans la balance vulgaire des profits et des pertes, ce qui fut oublié par la génération qui encouragea le commencement et pleura la conclusion de la grande guerre américaine.

Du reste, en attendant que cette question soit résolue nous devons nous féliciter dans cette pensée, que le document que nous avons analysé prouve que l'éducation politique donnée par l'Angleterre à ses colonies leur fait également honneur et que l'avenir réservé à des hommes qui possèdent une semblable éducation politique ne peut être ni obscur, ni déshonorant.

Extrait du London Times, du 2 nov.

"Nous navons rien à rétracter de ce que nous avons dit du style, du caractère et de la gravité de l'adresse. Elle est de nature à donner une haute idée de l'habileté, du tact et de la perspicacité de ses auteurs quels qu'ils soient.

Extrait du London Weekly Despatch.

"Ce mouvement est un superbe et précieux exemple qui arrive admirablement bien, pour servir à l'instruction du genre humain. Il n'y a là, ni folteranie ni bravade. On n'y entend pas un mot de récriminations à propos de maux passés; on n'y fait aucune invocation au Dieu des batailles. On ne propose pas une séparation violente; on ne prétend pas même forcer la main à la Grande-Bretagne.

Le Canada ouvre son journal (days-book) et ses livres de compte (Ledger) et demande à Lord John Russell de faire l'addition des colonies et d'en voir le montant par lui-même. Révolution, séparation, indépendance, annexion, sont des mots qui annoncent à l'esprit l'idée de multitudes armées, de troupes en marches forcées, de patriotes furieux, mourant pour la Reine et mourant pour le peuple, de cours martiales et de fusillades, de cours civiles et de pendaisons, de combats de terre et de mer, avec un acharnement créé par le résultat, lequel il soit, qui jette dans le cœur des hommes une haine qui ne s'éteint qu'après plusieurs générations.

Le sénat et la chambre des représentants de cet Etat résolvent: Que considérant l'admission du Canada dans cette Union comme une mesure intimement liée à la prospérité constante et à la gloire des deux pays, le gouvernement de l'Etat de Vermont désire ardemment voir cette réunion s'effectuer, sans violation de la part des Etats-Unis, des relations amicales qui existent entre ce pays et le gouvernement anglais, non plus que des lois des nations:

Extrait du Dundee Advertiser.

"Suivant toutes les probabilités, le Canada cessera d'être une possession Britannique, et cela avant longtemps. La tendance vers cette séparation existe depuis un temps considérable, et nous ne pensons pas que le peuple du Canada comme Colonie, soit à regretter. Au contraire, nous sommes convaincus que les habitants de la colonie et ceux de l'Angleterre en retireraient tous deux de grands avantages.

"Nous étions bien persuadés d'avance que l'Angleterre consentirait à nous accorder la séparation que nous désirons obtenir, lorsque cette séparation serait demandée par la majorité des habitants du Canada; mais nous savons qu'un certain nombre de nos compatriotes pensaient autrement, et pour cette raison attendaient le jugement du peuple anglais avant de prendre part au mouvement.

"L'exposé qui y est fait de la condition actuelle du pays est démontré intact malgré toutes les vaines tentatives faites pour démontrer que quelques expressions en étaient exagérées, et pour en confondre quelques assertions isolées. Ce n'est pas seulement sur la foi de ceux qui vous parlent aujourd'hui que vous devez

l'indépendance du Canada aura certainement lieu, aussi sûrement qu'il est certain que des enfants nés hier deviendront des hommes; à moins pourtant, que nous ne fassions de toutes nos colonies une partie intégrante du royaume de la Grande-Bretagne et que nous leur permettions d'envoyer des députés au Parlement, avec le même droit et pour la même raison que nous donnons cette franchise à Londres, Manchester, Middlesex ou Lancashire. Il est possible que de cette façon, nous réussissions à conserver pour un temps, quelques unes de nos colonies les plus considérables; mais, même avec une telle participation dans le pouvoir britannique, nous doutons fort que nous puissions retenir le Canada pendant deux générations, ou le grand continent de l'Australie pendant trois.

L'accueil que le peuple des Etats-Unis a fait à l'Adresse annexionniste n'a pas été moins satisfaisant que celui qu'elle a reçu de la Grande Bretagne. Non seulement la presse s'est déclarée favorable à l'admission du Canada dans l'Union américaine, si le Canada recherchait cette admission par des moyens paisibles et légitimes; mais l'un des Etats-Unis limitrophes a même, par un vote solennel de sa législature, rappelé le fait que cette admission avait été prévue par les articles originaires de la fédération américaine, et a témoigné par les résolutions suivantes, son désir de voir cette union s'effectuer:

PROCÈS DE LA LÉGISLATURE DE L'ÉTAT DE VERMONT 1849.

"Résolutions sur l'annexion du Canada aux Etats-Unis. Considérant que dans les premiers articles de fédération adoptés par les Etats de cette Union, il avait été décidé que lorsque le Canada voudrait se joindre à cette fédération et adopter les mesures prises par les Etats-Unis, il serait admis dans l'Union et aurait droit de participer à tous ses avantages."

Le sénat et la chambre des représentants de cet Etat résolvent: Que considérant l'admission du Canada dans cette Union comme une mesure intimement liée à la prospérité constante et à la gloire des deux pays, le gouvernement de l'Etat de Vermont désire ardemment voir cette réunion s'effectuer, sans violation de la part des Etats-Unis, des relations amicales qui existent entre ce pays et le gouvernement anglais, non plus que des lois des nations:

Que l'annexion possible du Canada aux Etats-Unis, avec le consentement du gouvernement anglais et du peuple du Canada, sur des bases justes et honorables, est un événement très désirable pour le peuple des Etats-Unis. Cette annexion ouvrirait un champ vaste et fertile à l'esprit d'entreprise et à l'industrie du peuple Américain; elle agrandirait les limites et accroîtrait la force de notre patrie; elle ferait passer sous notre drapeau national un peuple intelligent, industrieux et brave; elle répandrait de plus en plus les principes libéraux de la forme républicaine de gouvernement, et augmenterait la prépondérance d'institutions libres dans l'Union.

Que notre gouvernement national, dans un esprit de paix et de liberté vis à vis du gouvernement britannique ainsi qu'envers le peuple du Canada, prendra tous les moyens honorables propres à effectuer l'annexion du Canada aux Etats-Unis."

Nous étions bien persuadés d'avance que l'Angleterre consentirait à nous accorder la séparation que nous désirons obtenir, lorsque cette séparation serait demandée par la majorité des habitants du Canada; mais nous savons qu'un certain nombre de nos compatriotes pensaient autrement, et pour cette raison attendaient le jugement du peuple anglais avant de prendre part au mouvement.

Nous pouvons maintenant faire avec confiance à ces personnes un appel pour les engager à mettre de côté toutes considérations de cette nature, et s'attacher eux-mêmes, à comparer notre position présente, avec celle que nous devons occuper comme état souverain de l'Union américaine. Si le changement est avantageux, rien n'empêche qu'il ne soit accompli. Vous n'avez qu'à le vouloir. Dans la première adresse au peuple du Canada, les principales raisons qui militaient en faveur de ce changement ont été exposées au long. Il n'est rien survenu depuis cette époque qui puisse en diminuer la valeur.

L'exposé qui y est fait de la condition actuelle du pays est démontré intact malgré toutes les vaines tentatives faites pour démontrer que quelques expressions en étaient exagérées, et pour en confondre quelques assertions isolées. Ce n'est pas seulement sur la foi de ceux qui vous parlent aujourd'hui que vous devez

baser votre conviction que les Etats-Unis progressent plus rapidement que le Canada. Le contraste qui existe devient le sujet d'observations journalières et qui pour nous sont vraiment pénibles. Tous les voyageurs anglais, qui ont comparé les deux pays, ont parlé de ce contraste et l'ont déploré. Tous les hommes instruits, même en Angleterre, en ont entendu parlé presque jusqu'à satiété. Personne ne peut raisonnablement le nier ou le révoquer en doute. Nous rapportons ici les témoignages d'hommes, qui ne peuvent être influencés par aucun préjugé si ce n'est en faveur de la domination anglaise.

Extrait du London Daily News.

"Pour tous ceux qui connaissent le Canada ont qui ont lu les publications qui ont paru depuis un certain nombre d'années sur cette colonie, ce contraste est parfaitement intelligible. Le contraste entre le côté Américain des frontières, et le côté Canadien, a fait le sujet de fréquentes remarques. Un homme d'affaire grave et sans passion, qui a visité le Canada il y a environ un mois, s'exprime ainsi à ce sujet, dans une lettre que nous avons sous les yeux.

"J'avais souvent entendu parler du contraste frappant qui existait entre les rives Canadiennes et Américaines, du St. Laurent, mais je n'aurais jamais pu en comprendre l'étendue si je ne l'avais vu de mes yeux. D'un côté il y a que vie, activité, prospérité; de l'autre côté c'est le repos de la mort. Montréal est une bien belle ville, qui ressemble plus à une ville Européenne que tout ce que j'ai encore vu sur le continent de l'Amérique; mais l'on s'y plaint universellement que le commerce de cette ville est absolument ruiné. Les classes Commerciales n'ont paru être unanimes en faveur de l'annexion; et personne ne saurait s'en étonner, lorsque l'on ne voit qu'une ligne imaginaire qui les sépare de la prospérité de leurs voisins.

"Sans de telles circonstances, dit Lord Durham, l'industrie et les entreprises de tout genre trouvent peu d'encouragements et le contraste frappant que présentent ceux des Etats-Unis qui sont limitrophes ou tout est activité et progrès, ne fait qu'en aggraver les efforts. Je fais allusion au contraste, frappant que présentent les deux côtés de la ligne qui sépare le territoire Américain, du territoire Anglais, sur tout ce qui peut induire de la production dans l'industrie, de l'accroissement dans la richesse, et du progrès dans la civilisation. Il n'y a qu'à faire la description de ce qu'on voit d'un côté; et en renversant le tableau on a la description du côté opposé. Du côté Américain tout est activité, mouvement, bruit.... Du côté Anglais de la frontière, à l'exception de quelques points favorisés, on peut voir quelque chose qui approche de la prospérité Américaine, tout offre l'aspect de la ruine et de la désolation.... Dans tout le cours de ce rapport, j'ai en constamment occasion de faire ressortir ce contraste. Je n'ai pas hésité à le faire, quoique rien ne puisse blesser plus profondément le juste orgueil national et le ferme attachement de tout homme aux institutions de son pays, que cette mortifiante admission d'infériorité....

Extrait du Rapport de Lord Durham.

Le contraste que j'ai décrit fait le sujet des observations de tous les voyageurs qui visitent ces pays, et qui voient, d'un côté de la ligne, l'abondance et de l'autre côté l'absence de tous les indices de prospérité matérielle qu'une agriculture prospère et des cités florissantes indiquent, et de cette civilisation que révèle l'apparence des écoles et des églises.

Extrait du voyage du Dr. Dixon en Amérique.

D'un bout du pays à l'autre, je n'ai entendu qu'un concert de plaintes amères et des expressions de mécontentement. Le peuple de toutes les localités, et de toutes les nuances politiques tenait le même langage. Les fortunes étaient délabrées, le commerce détruit, l'agriculture, ce nerf de la colonie, languissante, ruinée.

Lors de la mise en force de la loi de lord Stanley pour admettre les farines du Canada sur les marchés d'Angleterre, de grands capitaux furent investis dans la construction de moulins; ces moulins commençaient déjà à devenir profitables, mais la nouvelle politique de l'Angleterre anéantit littéralement ce commerce. J'ai moi-même vu un de ces moulins, qui appartenait à un de nos amis; c'était un bâtiment neuf de grandes dimensions et dont la construction a dû coûter plusieurs milliers de livres; il n'était pas employé. J'ai compris que c'était généralement le cas partout.... Dans l'état actuel des choses, rejetés par la mère-patrie, abandonnés à leurs propres ressources, avec les Etats-Unis à leur porte, possédant un vaste pouvoir et une influence politique immense, un crédit croissant et des capitaux considérables; une marine commerciale et marchande prodigieuse; un peuple actif, industrieux et vertueux; un gouvernement habile sous tous les rapports et également disposé à soutenir, protéger et encourager toutes ses possessions; nous disons, qu'avec toutes ces choses qui leur sautent aux yeux, la politique suivie par ce pays a mis les Canadiens dans la nécessité évidente, palpable de chercher leurs intérêts dans l'annexion. C'est une chose aussi claire qu'aucun des problèmes d'Euclide.

Extrait d'une lettre de l'auteur de la tempérance, le Père Chiquiquy, aux Mélanges Religieux du 19 oct. 1849 à son retour des Etats-Unis.

Je n'exagère pas lorsque je dis qu'il n'y a pas moins de 200,000 Canadiens aux Etats-Unis. Et si on ne prend pas des moyens efficaces d'arrêter cet effrayante émigration, avant dix ans, deux cents autres mille de nos compatriotes auront porté à l'Union américaine

leurs bras, leur intelligence et leur cœur. Il n'est pas dans mon plan aujourd'hui d'examiner les causes de cette déplorable émigration.

Mais toujours, est-il vrai de dire que quand un peuple en masse quitte son pays, c'est que cet infortuné pays est frappé de quelque plaie hideuse, et dévoré par quelque chancre... Dieu a mis au cœur de l'homme l'amour pour sa patrie; et quand l'homme tourne le dos à sa patrie, et que, l'œil mouillé de larmes, il lui dit un éternel adieu, c'est qu'il lui a manqué quelque chose d'essentiel dans cette patrie. C'est qu'il a manqué de pain, d'espace ou de juste liberté! Je laisse à d'autres à dire laquelle de ces trois choses nous manque en Canada: Tout ce que je puis vous assurer, c'est qu'aux Etats-Unis, on trouve et en abondance, ces trois éléments essentiels à la vie des peuples.

Et le déclin de notre prospérité, causé par l'abolition du système protecteur de la métropole n'est pas moins évident aujourd'hui qu'à l'époque de la publication de la précédente adresse. Il serait inutile d'en apporter de nouvelles preuves, ceux qui se sont opposés à la marche que nous désirons adopter l'ayant eux-mêmes reconnus et proclamés tout dernièrement.

Sous ces circonstances, et encouragés que vous l'êtes par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis à agir avec une entière liberté dans la décision que vous avez à prendre après mûre réflexion, découvrez-vous des moyens possibles de sortir de la position d'infériorité où nous sommes placés, autres que celui que nous offrent les partisans de l'annexion?

Les hommes qui ont protesté contre l'adresse au peuple du Canada, ont été forcés d'admettre que les maux dont nous nous plaignons, existaient; mais ils ont ajouté que l'on pouvait y remédier par une législation judicieuse. Aujourd'hui ils ont la déclaration que la Grande-Bretagne ne peut rien faire pour nous redonner nos avantages passés; voici comment s'exprime le *London Times* à ce sujet:

"Il faut admettre que ces derniers ont des griefs, quoiqu'ils ne soient pas tous également oppressifs et qu'ils puissent avoir des causes différentes. Ils se sont établis et ils ont prospéré sous des lois de protection, ces lois sont maintenant abrogées, et abrogées sous des circonstances qui ne laissent au peuple du Canada aucun doute sur l'impossibilité de leur rétablissement. En cela leurs souffrances et celles de toutes nos autres colonies leur sont communes; souffrances dont la cause remonte au rétablissement d'un système colonial, anormal et suranné. Au reste, le changement est accompli. Les colonies savent que ce qui a été fait ne sera pas défait, et que les grains du Canada Ouest ne pourront entrer dans les marchés anglais qu'aux mêmes termes que ceux des Etats-Unis, de la Pologne et du monde entier. Ils sont en proie aux effets de ce changement."

Pouvons-nous avoir des espérances plus brillantes d'autre part? Nos adversaires prétendent que les sujets de plaintes que nous avons aujourd'hui disparaîtraient par le commerce libre et réciproque avec les Etats-Unis; il serait peut-être prématuré d'affirmer comme un fait certain que nous n'aurons pas cet avantage; il n'en est pas moins évident que ceux qui dernièrement encore exaltaient le plus les bénéfices qui nous en reviendraient, désespèrent maintenant de l'obtenir. Aussi commencent-ils déjà à le déprécier comme quelque chose d'une utilité très secondaire.

Aux désavantages sociaux et politiques qui nous accablent, il n'a encore été proposé aucun remède praticable, autre que celui que nous invoquons. Les écrivains anglais les plus éminents, ceux qui ont les connaissances les plus approfondies sur le Canada, admettent ces désavantages; et tout en les déplorant ils les déclarent inhérents à l'état colonial et inévitables tant qu'il durera.

Notre patrie ne compte pour rien dans le congrès des nations; nous sommes pratiquement exclus des charges honorifiques ou lucratives de l'Empire, tandis que des hommes qui n'ont aucun intérêt permanent à notre bien-être, acquièrent des richesses et des honneurs dans notre patrie. Rien ici qui puisse exciter dans nos cœurs l'émulation et l'orgueil national; mais comme citoyens des Etats-Unis nous aurons une nationalité digne de nous plus nobles aspirations.

Ces sentiments ont été si brillamment exprimés par J. A. Roebuck, éc., M. P. dans son ouvrage récent sur les colonies anglaises, que nous traduisons ici ses paroles:

"La carrière ouverte à deux hommes dont l'un est né et vit au sud du St-Laurent, et l'autre au Nord de ce fleuve, nous offre un exemple frappant de l'observation que nous faisons ici. L'un est citoyen des Etats-Unis, l'autre sujet de l'Angleterre, c'est-à-dire, un Canadien. Le premier vit dans un pays qui s'est déjà distingué par les armes, les arts, et jusqu'à certain degré par la littérature. L'honneur et la gloire de sa patrie rejaillit sur le Citoyen Américain, et il entre dans la carrière de la vie animé des plus nobles desirs d'acquiescer une haute renommée en suivant l'un des nombreux sentiers que lui offre sa terre natale pour arriver à la célébrité. Il y voit un Sénat, une armée, une marine, un Barreau, nombre d'Eglises riches et puissantes; ses savants, ses naturalistes, ses philosophes forment comme une association fraternelle et nationale dont l'éclat rejaillit sur tous ses membres et sur la nation entière. Oh! quelle triste et amère réflexion le pauvre colon ne doit-il pas faire, en comparant cet avenir brillant avec ce que lui destine son obscure carrière. Lui, il n'a aucune patrie—la terre qu'il a vu naître, et où il doit traîner sa malheureuse existence dans l'obscur, petit satellite perdu dans les flots de lumières qui jaillissent d'une gigantesque planète. Le Canada n'a pas d'armée, pas de marine, aucune littérature, aucune éducation nationale des lettres. Le Canadien veut il s'acquiescer un nom dans ces carrières diverses, il doit le rechercher à titre d'Anglais, il lui faut oublier son pays et s'en exiler avant d'arriver à la célébrité."

Lorsque toutes ces raisons puissantes en faveur de l'annexion existent encore, ou n'ont fait que recevoir du temps une nouvelle force, les commandements arbitraires de ceux qui se prétendent vos maîtres, ne pourront certainement pas vous détourner de suivre la marche qui devra vous faire obtenir la fin louable, qui vous est proposée. Ceux qui vous ont fait appel étaient au-dessus du soupçon de rechercher un moyen de fortune privée dans les deniers publics. La seule force qu'ils aient employée, c'est celle de la raison; ils ont répudié tout moyen de parvenir au but proposé autre que celui, très légal, de ne le faire qu'avec l'assentiment de toutes les autorités constituées de l'Etat.

Ils ont voulu donner de la force, et si la chose était nécessaire, créer une opinion publique favorable à leurs vues, afin que cette opinion publique se prononçât, non seulement sur de simples feuilles de papier, mais avec ce caractère d'autorité qu'avait prévue la constitution, en laissant au peuple le droit de choisir ses législateurs. Dès lors ils n'ont pas essayé d'obtenir toutes les adhésions qu'il eût été possible d'avoir à leur adresse, satisfaits qu'il étaient de prouver par le nombre de ceux qui s'étaient enrôlés volontairement, qu'ils n'étaient pas un petit nombre d'hommes illusionnés, agissant sans le secours et l'appui d'une idée généralement répandue dans le public. Eh bien! qu'ont fait leurs adversaires? Ils ont mené et fait menier des votes improbables de l'adresse annexionniste de maison en maison, dans les populations comtes les plus voisines de la ville inopinément favorisée par le changement du siège du gouvernement. Là comme ici, ils ont employé contre nous toute l'influence que leur donnait le patronage du gouvernement et pour tant combien faible a été leur succès!

A défaut d'arguments un exécutif qui prétend tenir son existence de la volonté populaire a eu recours à la persécution contre ceux qui osaient réclamer des droits qui ne sont pas seulement ceux de sujets anglais, mais des droits qui appartiennent à tous les êtres raisonnables, la liberté de penser et la liberté de discussion.

Concitoyens, permettez-vous que l'on vous ravisse par de semblables moyens, votre liberté politique. Ceux qui doivent être vos agents et vos serviteurs auront-ils à vous dicter les sujets dont vous devez vous occuper, et auront-ils le droit de vous défendre les autres, sous peine de leur intervention et de leur censure? Nous ne le croyons pas. Nous sommes assurés que vous serez plus portés à soutenir ceux qu'on oppose par des moyens que nous ne voulons qualifier que comme oppressifs.

A tous ceux d'entre vous qui pouvez être favorables à nos vues, nous vous faisons maintenant appel, et nous vous demandons de réunir vos efforts pour atteindre le grand résultat que nous désirons tous. Tout le monde admet que l'annexion est inévitable; qu'elle n'est qu'une question de temps. Nous avons la conviction que nous n'aurons de régime politique stable, de crédit public et bien établi, que nous ne verrons la fin des luttes intestines des partis, que la prospérité ne pourra renaitre que lors que nous serons arrivés à l'état social qui nous est réservé par la providence, nous ne nous en donnons pas le moyen, nous ne nous en donnons pas le moyen de l'obtenir le plutôt possible.

JOHN REPPATH, Président.
R. MCKAY, Secrétaire.
A. A. DORION, Secrétaire.

L'Association annexionniste saisit cette occasion pour remercier ceux des papiers nouvelles qui ont prêté l'appui dont ils étaient capables à la cause qu'elle soutient. Et quoiqu'elle ne reconnaisse ni n'adopte aucune déclaration de principes, que celles qui seront revêtues de la signature de ses officiers, elle doit néanmoins témoigner sa reconnaissance à ceux qui ont généralement défendu la vérité et les droits du peuple, contre les censures que l'on a tentées de passer sur l'un ou l'autre.

L'Association annexionniste saisit cette occasion pour remercier ceux des papiers nouvelles qui ont prêté l'appui dont ils étaient capables à la cause qu'elle soutient. Et quoiqu'elle ne reconnaisse ni n'adopte aucune déclaration de principes, que celles qui seront revêtues de la signature de ses officiers, elle doit néanmoins témoigner sa reconnaissance à ceux qui ont généralement défendu la vérité et les droits du peuple, contre les censures que l'on a tentées de passer sur l'un ou l'autre.

L'Association annexionniste saisit cette occasion pour remercier ceux des papiers nouvelles qui ont prêté l'appui dont ils étaient capables à la cause qu'elle soutient. Et quoiqu'elle ne reconnaisse ni n'adopte aucune déclaration de principes, que celles qui seront revêtues de la signature de ses officiers, elle doit néanmoins témoigner sa reconnaissance à ceux qui ont généralement défendu la vérité et les droits du peuple, contre les censures que l'on a tentées de passer sur l'un ou l'autre.

L'Association annexionniste saisit cette occasion pour remercier ceux des papiers nouvelles qui ont prêté l'appui dont ils étaient capables à la cause qu'elle soutient. Et quoiqu'elle ne reconnaisse ni n'adopte aucune déclaration de principes, que celles qui seront revêtues de la signature de ses officiers, elle doit néanmoins témoigner sa reconnaissance à ceux qui ont généralement défendu la vérité et les droits du peuple, contre les censures que l'on a tentées de passer sur l'un ou l'autre.

L'Association annexionniste saisit cette occasion pour remercier ceux des papiers nouvelles qui ont prêté l'appui dont ils étaient capables à la cause qu'elle soutient. Et quoiqu'elle ne reconnaisse ni n'adopte aucune déclaration de principes, que celles qui seront revêtues de la signature de ses officiers, elle doit néanmoins témoigner sa reconnaissance à ceux qui ont généralement défendu la vérité et les droits du peuple, contre les censures que l'on a tentées de passer sur l'un ou l'autre.

L'Association annexionniste saisit cette occasion pour remercier ceux des papiers nouvelles qui ont prêté l'appui dont ils étaient capables à la cause qu'elle soutient. Et quoiqu'elle ne reconnaisse ni n'adopte aucune déclaration de principes, que celles qui seront revêtues de la signature de ses officiers, elle doit néanmoins témoigner sa reconnaissance à ceux qui ont généralement défendu la vérité et les droits du peuple, contre les censures que l'on a tentées de passer sur l'un ou l'autre.

L'Association annexionniste saisit cette occasion pour remercier ceux des papiers nouvelles qui ont prêté l'appui dont ils étaient capables à la cause qu'elle soutient. Et quoiqu'elle ne reconnaisse ni n'adopte aucune déclaration de principes, que celles qui seront revêtues de la signature de ses officiers, elle doit néanmoins témoigner sa reconnaissance à ceux qui ont généralement défendu la vérité et les droits du peuple, contre les censures que l'on a tentées de passer sur l'un ou l'autre.

L'Association annexionniste saisit cette occasion pour remercier ceux des papiers nouvelles qui ont prêté l'appui dont ils étaient capables à la cause qu'elle soutient. Et quoiqu'elle ne reconnaisse ni n'adopte aucune déclaration de principes, que celles qui seront revêtues de la signature de ses officiers, elle doit néanmoins témoigner sa reconnaissance à ceux qui ont généralement défendu la vérité et les droits du peuple, contre les censures que l'on a tentées de passer sur l'un ou l'autre.

L'Association annexionniste saisit cette occasion pour remercier ceux des papiers nouvelles qui ont prêté l'appui dont ils étaient capables à la cause qu'elle soutient. Et quoiqu'elle ne reconnaisse ni n'adopte aucune déclaration de principes, que celles qui seront revêtues de la signature de ses officiers, elle doit néanmoins témoigner sa reconnaissance à ceux qui ont généralement défendu la vérité et les droits du peuple, contre les censures que l'on a tentées de passer sur l'un ou l'autre.

L'Association annexionniste saisit cette occasion pour remercier ceux des papiers nouvelles qui ont prêté l'appui dont ils étaient capables à la cause qu'elle soutient. Et quoiqu'elle ne reconnaisse ni n'adopte aucune déclaration de principes, que celles qui seront revêtues de la signature de ses officiers, elle doit néanmoins témoigner sa reconnaissance à ceux qui ont généralement défendu la vérité et les droits du peuple, contre les censures que l'on a tentées de passer sur l'un ou l'autre.

L'Association annexionniste saisit cette occasion pour remercier ceux des papiers nouvelles qui ont prêté l'appui dont ils étaient capables à la cause qu'elle soutient. Et quoiqu'elle ne reconnaisse ni n'adopte aucune déclaration de principes, que celles qui seront revêtues de la signature de ses officiers, elle doit néanmoins témoigner sa reconnaissance à ceux qui ont généralement défendu la vérité et les droits du peuple, contre les censures que l'on a tentées de passer sur l'un ou l'autre.

L'Association annexionniste saisit cette occasion pour remercier ceux des papiers nouvelles qui ont prêté l'appui dont ils étaient capables à la cause qu'elle soutient. Et quoiqu'elle ne reconnaisse ni n'adopte aucune déclaration de principes, que celles qui seront revêtues de la signature de ses officiers, elle doit néanmoins témoigner sa reconnaissance à ceux qui ont généralement défendu la vérité et les droits du peuple, contre les censures que l'on a tentées de passer sur l'un ou l'autre.

L'Association annexionniste saisit cette occasion pour remercier ceux des papiers nouvelles qui ont prêté l'appui dont ils étaient capables à la cause qu'elle soutient. Et quoiqu'elle ne reconnaisse ni n'adopte aucune déclaration de principes, que celles qui seront revêtues de la signature de ses officiers, elle doit néanmoins témoigner sa reconnaissance à ceux qui ont généralement défendu la vérité et les droits du peuple, contre les censures que l'on a tentées de passer sur l'un ou l'autre.

tections paisibles et légales des annexionnistes, qui sont entrés dans de nouvelles voies politiques avec la détermination bien arrêtée d'y marcher paisiblement et sans donner lieu à aucune dissension civile; l'adresse déclare que nonobstant la violence haineuse employée contre les chefs du mouvement, ceux-ci, bien convaincus du droit inhérent à tous les peuples de choisir la meilleure forme de gouvernement, et fortement pénétrés de l'importance des intérêts généraux et particuliers mis en jeu dans la question de l'annexion, sont inébranlablement décidés à ne pas s'écarter de la même ligne de conduite tenue précédemment, quelque pénible qu'il puisse être de se séparer d'un certain nombre de leurs compatriotes. Puis l'adresse stigmatise l'impudence et le ridicule des journalistes du Canada, qui s'arrogeant le privilège de prophétiser la manière dont la question d'annexion serait reçue en Angleterre, ont employé un langage et des arguments qui n'ont certes pas été avoués par le peuple anglais. En preuve de cet avancé, les auteurs de l'adresse citent l'opinion de tous les principaux journaux d'Angleterre sur cette question, et dont la plus favorable peut se rencontrer dans les organes reconnus du gouvernement.

Tout le monde remarquera encore une fois la différence qui existe entre les articles des journaux d'outre-mer, et ceux des feuilles connexionnistes coloniales. Ceux-ci ont commencé leurs attaques contre les annexionnistes en criant à la trahison, à l'ingratitude, à L'IMPIÉTÉ même, selon le fanatique conservateur Baldwin.

Tout au contraire, les journaux de la métropole ont rendu hommage à la légalité et à la justice de la demande des annexionnistes, et tandis que le *ministère Libéral Canadien* employait l'arbitraire des destitutions contre le nouveau parti, cette franche et claire déclaration s'imprimait dans le *Times de Londres*, l'organe du gouvernement anglais: "Le *Times*, disait ce journal, où on aurait l'intention de poursuivre contre les annexionnistes est passé sans retour!" Allons donc! cette opinion est celle de l'Angleterre; fort bien! Mais en Canada, nous possédons un gouvernement trop libéral pour permettre qu'une morale aussi relâchée sur la loyauté soit introduite parmi "les colons!"

Or, en contemplant avec un grand ébalissement ce calme stoïque des journaux et du peuple d'Angleterre, que disent les organes de la bureaucratie coloniale? En vérité, ils nous coûtent de relever l'aussi minces puérilités, mais nous ne laisserons pas de les mentionner, afin de faire apprécier en premier lieu toute la faiblesse et le vide des arguments dont les connexionnistes s'efforcent d'étayer leurs doctrines et leur cause, également verrouillées et tuées, et ensuite parce que le tout pourra plus tard servir à l'éducation de l'histoire.

En se voyant donc frustrés de tout espoir d'une violente intervention de l'opinion publique en Angleterre contre le mouvement annexionniste, les partisans du régime colonial se contentèrent de dire avec une naïve bonhomie, que quoique le peuple anglais eût examiné avec beaucoup d'égard la question de l'annexion, il n'y a rien qui puisse nous prouver que l'on va nous émanciper immédiatement!

Quelle ingénuité! Au premier mot d'annexion qui a été prononcé en Canada, à la première manifestation des sentiments d'une partie des citoyens du Canada, et avant que la question ait été agitée à des élections générales; avant qu'elle ait été introduite dans les discussions du Parlement Provincial, on pouvait s'attendre à voir l'Angleterre nous dire: "Allez vous annexer immédiatement à la République Américaine, puisque c'est le but désigné dans le manifeste annexionniste de Montréal. Quant à nous, il suffit qu'on nous parle annexion pour que nous partions, immédiatement, séparation!"... Où est l'homme de sens qui ne sentira pas l'absurdité d'une telle proposition. Et néanmoins, on nous déclare très sérieusement et dans des journaux qui prétendent posséder beaucoup de jugement et de logique, que nous devons désespérer de l'annexion, parce que telle n'a pas été la position prise immédiatement par le gouvernement anglais vis-à-vis du mouvement annexionniste. Or, ceci ne saurait être douteux pour aucun homme doué de la plus faible dose de sens commun, les interprètes de l'opinion publique en Angleterre ne pouvaient pas, pour ménager l'honneur et l'orgueil national du peuple anglais, combattre avec moins d'énergie la nouvelle politique annexionniste, ni exiger moins de conditions de notre part que de nous demander l'acquiescement de la majorité de notre population au mouvement, et la demande de la séparation par notre Parlement Provincial. Ne pas nous faire ces conditions, que nous nous sommes les premiers imposés dans nos démarches en faveur de l'annexion, n'aurait pu prouver qu'une chose, c'est qu'on aurait pris le mouvement annexionniste en dérision de l'autre côté de l'Atlantique. Tous les extraits de journaux cités dans l'adresse prouvent surabondamment cet avancé, et doivent rassurer complètement les annexionnistes sur les obstacles, que nous aurions pu rencontrer à notre émancipation de la part du gouvernement impérial.

Quant aux Etats-Unis, la question a été accueillie avec une grande faveur, non seulement par la presse et nombre d'hommes éminents, mais même par la législature d'un des Etats de l'Union, le Vermont, qui a manifesté par un vote de sa législature, le désir de voir le Canada s'annexer à la République Américaine; annexion qui a du reste été prévue dès la formation de l'Union par un article spécial de la constitution des Etats. Aux résolutions de la législature du Vermont, l'adresse joint les opinions d'hommes d'état d'Angleterre, telles que celles énoncées par lord Durham, dans son

célebre rapport, et celles pleines de vérité du Dr. Dickson.

L'adresse n'a même pas omis une lettre adressée aux *Médailles Religieuses* par M. Chiquoy, dans laquelle ce monsieur expose avec beaucoup de feu et d'entraînement l'état de la République Américaine comparé avec le nôtre.

Puis l'adresse ayant fait remarquer que les nombreux arguments en faveur de l'annexion sont demeurés sans réplique sérieuse, et que conséquemment les mêmes raisons de vouloir l'émancipation du Canada subsistent toujours aussi fortes et aussi convaincantes, elle en vient à prouver d'après les propres extraits des presses anglaises, que les protectionnistes ne peuvent plus conserver aucun espoir d'un retour vers le passé, de la part de l'Angleterre, ce qui se peut que les rapprocher de plus en plus de la cause annexionniste.

Un exposé des désavantages moraux de la position d'hommes soumis au joug colonial, fait suite aux arguments purement d'intérêts commerciaux ou pécuniaires, et à l'appui de cette partie de l'adresse se trouve citée une partie d'un magnifique discours de M. Roebuck, l'honnête et fidèle défenseur de nos droits et de nos intérêts. Enfin, la dernière portion de l'adresse contient une énergique et digne protestation contre l'inqualifiable tyrannie exercée par le ministère colonial et ses adhérents envers une cause parfaitement légitime et pacifique, qui a été soutenue avec honneur et conscience d'un côté, attaquée avec bassesse et arbitraire de l'autre côté.

Aussi, l'appel général qui termine l'adresse sera entendu et apprécié du peuple canadien. Il est grandement temps de relever notre pays de l'humiliation et précaire position qui lui a été faite sans son consentement; il est temps que les hommes indépendants retrempent leur énergie dans la noblesse et la grandeur de la cause qu'ils veulent soutenir; il est surint temps de montrer aux ministres rétrogrades qui nous gouvernent sans pudeur et sans honnêteté, que malgré leur effroyable système de corruption en grand, ils n'ont pas encore acheté toutes les consciences, ni flétri tous les sentiments de générosité et de grandeur, ni effacé tout ce qu'avait d'élevé et de patriotique l'ancien caractère du peuple canadien!

Les Destitutions.

Les Destitutions.

Les Destitutions.

Les Destitutions.

Les Destitutions.

Les Destitutions.

Les Destitutions.

Les Destitutions.

Les Destitutions.

Les Destitutions.

Les Destitutions.

Les Destitutions.

Les Destitutions.

Les Destitutions.

Les Destitutions.

Les Destitutions.

Les Destitutions.

Les Destitutions.

Les Destitutions.

Les Destitutions.

Les Destitutions.

Les Destitutions.

Les Destitutions.

Les Destitutions.

Les Destitutions.

Les Destitutions.

Les Destitutions.

Les Destitutions.

Les Destitutions.

prohèrent se couvrir le gouvernement qui a recours contre ses adversaires à "D'INJUSTES DESTINATIONS," comme celles qui viennent d'opérer MM. Lafontaine Baldwin et consorts.

AUX LECTEURS.

BUREAU DE L'AVENIR, Samedi 15 Déc. 1849. L'une des formes de la SECONDE EDITION de l'AVENIR, s'étant complètement brisée, j'udi soir, en la transportant pour la mettre sous presse, le numéro d'hier n'a pu paraître que ce matin, en conséquence de cet accident; c'est ce qui expliquera pourquoi elle se trouve en retard.

BLANC ET NOIR

PAPINEAU ET NELSON. Les personnes qui désirent suivre l'important procès, qui aura lieu lundi prochain, intenté par L. A. Desaulles contre L. Duvernay, feront bien de se procurer une copie de ce pamphlet, qui a été publié en 1848, contenant des détails importants, ayant rapport à ce procès. Prix: 6 sous.

ON DEMANDE.

UNE SERVANTE CANADIENNE, de 16 à 17 ans, qui comprendrait la langue anglaise et qui serait bien recommandée pour son honnêteté, sa propreté, et d'un caractère doux pour faire l'éducation d'une petite famille. S'adresser à M. DEMESEAVER, Rue Bisson.

AVIS.

TOUTES personnes endettées envers la SUCCESSION de feu JEAN BAPTISTE CASTONGUÉ, écr., en son vivant de Montréal, sont priées de payer immédiatement le montant de leurs créances, et toutes celles qui peuvent avoir des réclamations contre la dite succession de les adresser, sans délai au soussigné, Par ordre, J. A. LABADIE, N. P.

BAZAR! BAZAR!!

UN BAZAR, au profit des confrères de St-Vincent de Paul, aura lieu LUNDI prochain, le 17 courant et les jours suivants, sous le patronage de Madame la MARQUISE assistée de Mesdames BOUTRETT, LEVESQUE, BRUNET et DESCHAMBAULT, dans la maison de l'honorable L. M. Viger, rue St-Vincent, ci-devant occupée comme hôtel par M. Swartz, vis-à-vis la librairie d'E. R. Fabre et Cie. Les dames qui ont des ouvrages destinés à ce Bazar, sont priées de les remettre aux dames Jos. Bourret, A. Levesque, C. A. Brault et Deschambault.

ON DEMANDE.

3000 M. de bonne GRAINE de MIL pour lesquels on donnera le plus haut prix, au comptant. S. J. LYMAN ET CIE, Place d'Armes.

Institut-Canadien.

LISTE DES LIVRES MANQUANT A LA BIBLIOTHEQUE DE CETTE INSTITUTION. Les membres de l'INSTITUT-CANADIEN ou toutes autres personnes qui auraient en leur possession, quelques uns des volumes ci-dessous, sont priés de vouloir bien les remettre au gardien de l'Institut, à la chambre de nouvelles de cette institution.

Tableau des Ventes par le Sherif du District de Montreal, Pour le mois de Janvier 1850.

Table with columns: DEMANDEURS, DEFENDEURS, IMMEUBLES, VENTES, Dates, Heure. Lists various real estate transactions including land parcels, houses, and farms with their respective owners and buyers.

Institut-Canadien.

CINQUIEME ANNIVERSAIRE. Le public est informé que LUNDI prochain, le 17 courant, pour le CINQUIEME ANNIVERSAIRE de la FONDATION de cette association, son honneur le juge MONDELET, fera une lecture dans les salles de l'Institut rue St-Paul, No. 106, sur le sujet suivant: "La circonstance du jour, la culture de l'Intellect, et les avantages des lectures publiques pour toutes les classes de la société."

ALMANACH ET CALENDRIER Pour 1850.

ALMANACH ET CALENDRIER Pour 1850. VENDRE en gros et en détail, chez J. B. ROLLAND et à l'imprimerie de LOUIS FERRAULT. 17 nov. 1849.

ANNEXION!!!

PAIENCE. Le soussigné vient de recevoir un nouvel assortiment de LA VAISSELLE COMMUNE, propre au commerce du Bas-Canada. Il en disposera, à des prix très réduits, en faveur des marchands de campagne, pour argent comptant seulement.

MANUFACTURE DE MOULINS A BATTRE. AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que les soussignés, arrivés récemment des Etats-Unis, fabriquent et offrent en vente en cette ville, à leur boutique, des moulins à battre considérés être d'un mécanisme supérieur à aucun moulin connu.

EST par le présent donné que les soussignés, arrivés récemment des Etats-Unis, fabriquent et offrent en vente en cette ville, à leur boutique, des moulins à battre considérés être d'un mécanisme supérieur à aucun moulin connu. Comme garantie, les soussignés attirent l'attention du public sur le témoignage ci-dessous, d'Olivier Duval, écrivain, cultivateur de la Bailliée des Trois-Rivières.

Je soussigné déclare et certifie que depuis l'introduction des moulins à battre dans le pays, j'ai toujours fait usage des moulins pour battre mes grains et que le moulin que j'ai dernièrement acheté de MM. André et Pierre Robichon, est sans contredit, supérieur à tous ceux dont j'ai fait usage ci-devant. Bailliée des Trois-Rivières, 13 octobre 1849.

VERITABLE HUILE DE FOIE DE MORUE. (Oleum Jecoris Aselli.) Il y a déjà plusieurs années que l'huile de foie de morue a été introduite dans la pratique de la médecine. Ses propriétés comme agent précieux dans la cure du scorbut, des scrophules de la consommation du rhumatisme ont été essayées avec un succès remarquable.

Il était très difficile de se procurer de l'huile pure et sans mélange et qui fut privée de tout goût désagréable. On obtint à cet égard, les soussignés ont fait manœuvrer l'huile de foie de morue expressément pour leur maison, et ils peuvent maintenant offrir un article dont la pureté et l'excellence peuvent être garanties. En vente chez S. J. LYMAN ET CIE, Chimistes, Place d'Armes.

Fabrique de Chandelle.

Le soussigné prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'établir une FABRIQUE DE CHANDELLE dans la rue Sanguin et qu'il aura toujours en main, une quantité de Chandelle, à vendre à bas prix.

IMPORTANT POUR MM. LES COMMISSAIRES D'ECOLEES. Le soussigné vient d'imprimer diverses FORMULES de RAPPORTS D'ECOLEES, conformes à celles indiquées dans la Circulaire No. 9, de M. le Surintendant de l'Education, que l'on pourra se procurer chez tous les libraires et au bureau du soussigné, No. 24, rue St-Vincent.

Magasin de Poeles.



Le soussigné prend la liberté d'attirer l'attention du public sur son assortiment général de POELES, qui comprend ce qu'il y a de plus nouveau en fait d'améliorations, tant pour l'économie du chauffage que pour la beauté des dessins, et la perfection de l'ouvrage.

ON TROUVERA A CET ETABLISSEMENT: DES POELES DE CUISINE de différents patrons et de différentes formes. POELE A COKE, à CHARBON et à BOIS pour les salles et les passages, et des Poeles de goût pour les salons, à air comprimé, aussi bien que des poeles pour SERIES-CHAUDRES, de toutes espèces et de toutes formes, en outre de son assortiment ordinaire de POELES DOUBLE ET SIMPLES; qu'il vendra aux plus bas prix.

A. & T. LESPERANCE, RUE ST-PAUL, 82, Pres de la Place Jacques Cartier, 82, MONTREAL.

OFFRENT leurs sincères remerciements à leurs nombreux pratiques et au public en général, pour l'honneur qu'ils ont reçu, et profitent de cette occasion pour les informer très respectueusement qu'ayant réuni leurs deux magasins en un seul, et fait beaucoup d'améliorations à leur établissement, ils ont l'espoir de mériter et de maintenir leur patronage distingué, qu'ils sollicitent très respectueusement.

PROPOSITIONS AVANTAGEUSES, Maison de Commerce A VENDRE OU A LOUER. UNE personne qui désirerait s'établir en campagne trouverait de grands avantages, soit pour acheter un établissement de commerce complet ou pour s'associer avec le présent propriétaire. Pour plus ample information, s'adresser à Kingsley, Township de l'Est, au village canadien.

Eau de Plantagenet. Le soussigné annonce au public qu'il a nommé M. JOSEPH BÉRIEU, marchand-épicer, place Jacques-Cartier, comme agent pour la vente des Eaux de Plantagenet où il y aura toujours une grande quantité, d'eau fraîche de ces sources si bien connues du public.

POMPES A FEU. M. LOUIS LEMOINE, mécanicien de Québec, construit des pompes à feu patentes, de différents prix depuis \$10 jusqu'à \$1,000, avec tous les accessoires qui sortent aussi de son atelier.

Le soussigné annonce au public qu'il a nommé M. JOSEPH BÉRIEU, marchand-épicer, place Jacques-Cartier, comme agent pour la vente des Eaux de Plantagenet où il y aura toujours une grande quantité, d'eau fraîche de ces sources si bien connues du public.

Le soussigné annonce au public qu'il a nommé M. JOSEPH BÉRIEU, marchand-épicer, place Jacques-Cartier, comme agent pour la vente des Eaux de Plantagenet où il y aura toujours une grande quantité, d'eau fraîche de ces sources si bien connues du public.

Le soussigné annonce au public qu'il a nommé M. JOSEPH BÉRIEU, marchand-épicer, place Jacques-Cartier, comme agent pour la vente des Eaux de Plantagenet où il y aura toujours une grande quantité, d'eau fraîche de ces sources si bien connues du public.

Le soussigné annonce au public qu'il a nommé M. JOSEPH BÉRIEU, marchand-épicer, place Jacques-Cartier, comme agent pour la vente des Eaux de Plantagenet où il y aura toujours une grande quantité, d'eau fraîche de ces sources si bien connues du public.

AUX PRIX COUTANT!

Un Fonds de Hardes faites de Rien de semblable n'a encore été offert au public.

Le soussigné voulant se préparer à recevoir un grand assortiment de HARDES FAITES ET DE MARCHANDISES SÈCHES, au printemps prochain, désire vendre le fonds de son établissement, AU PRIX COUTANT POUR DE L'ARGENT COMPTANT, à commencer du premier décembre et durant tout ce mois.

A L'ENSEIGNE DU CASTOR. 122 Rue St-Paul. L. PLAMONDON.

GRAND MARCHÉ

PAR RAISON DE DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ. FONDS DE MAGASIN DE

\$40,000 A Vingt-Cinq pour cent au-dessous du Prix Coutant!!!

124, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. 124, VIS-A-VIS L'ÉGLISE ANGLAISE

LES soussignés étant sur le point de dissoudre leur société, offrent en vente, à partir du 23 courant, leur FONDS DE MARCHANDISES sèches consistant en un assortiment considérable de tout genre et de toute espèce.

BEAUDRY et FRERE. 20 novembre 1849. N. B.—Ceux qui doivent à la susdite société sont priés de venir régler leurs comptes, sous le plus court délai.

CALIFORNIE DU JOUR!

LE MEILLEUR MARCHÉ DE MONTREAL!

FONDS DE MARCHANDISES-SÈCHES DE

\$50,000 A trente sept et demi Pour cent au-dessous du prix coutant!!!

128, RUE NOTRE DAME, MONTREAL. 128, D. & W. Merrill.

DEVANT commencer, au premier février prochain, la CONSTRUCTION d'une BATISSE pour agrandir leur ETABLISSEMENT qui se trouve trop petit pour leur commerce, se sont décidés à vendre tout le fonds de leur magasin à 37 POUR CENT AUDESSOUS DU PRIX COUTANT afin de n'avoir que des MARCHANDISES NOUVELLES dans leur NOUVEL ETABLISSEMENT au printemps prochain.

En conséquence de cette résolution, leur MAGASIN sera FERME, toute la journée, SAMEDI, le 24 courant, afin de leur permettre de RÉDUIRE les PRIX de leur marchandises et il ne sera ouvert au public que LUNDI MATIN le 26 courant, à 10 heures, A. M.

Les personnes qui désirent acheter quelques effets foront bien de visiter leur établissement qui contient un des meilleurs assortiments de marchandises sèches, acheté par M. H. Merrill, sur les marchés de Londres, Manchester et Glasgow.

Une bonne OCCASION ne se retrouve pas facilement; IL FAUT EN PROFITER! H. et H. MERRILL. 24 novembre 1849.

ATTENTION!!!

FONDS DE MAGASIN DE

\$50,000 Offert en Vente à 30 pour cent au-dessous du prix Ordinaire.

106, RUE SAINT PAUL, 106, HUDON, LESIEUR ET QUEVILLON.

PRIX REDUIT. Le Propriétaire des Sources de PLANTAGENET, M. Evariste Larocque, vient, sur l'avis de plusieurs médecins de cette ville de réduire le prix des Eaux de Plantagenet à quinze sous le gallon, et un écu la douzaine de bouteilles, pour l'avantage du public. A vendre chez M. Mann rue St-François-Xavier.

CHS. LAROCQUE, agent. 8 septembre 1849. EYARISTE LAROCQUE, Propriétaire.

AUX INSTITUTEURS. On demande immédiatement plusieurs INSTITUTEURS qualifiés pour la paroisse de St-Zotique du Coteau du Lac.

MUSIQUE! J. B. LABELLE, professeur de MUSIQUE, et M. T. C. CADOTTE, viennent de donner un cours public en général, qu'il a établi sa résidence au No. 54 rue St-Charles Borromée, où il sera toujours prêt à donner des LEÇONS sur le PIANO ou tout autre instrument de musique, soit à sa résidence ou à domicile.

Hotel de Temperance. MAISON DE PENSION, Sur la place Jacques Cartier. M. T. C. CADOTTE vient de donner un cours public en général, qu'il a établi sa résidence au No. 54 rue St-Charles Borromée, où il sera toujours prêt à donner des LEÇONS sur le PIANO ou tout autre instrument de musique, soit à sa résidence ou à domicile.

Pharmacie du Dr. Picault



CI-DEVANT DE LA RUE ST-PAUL.

EN outre de son grand assortiment de MÉDICAMENTS, PARFUMERIES, etc., on trouvera à sa Pharmacie dans les Guais, etc. Les plus renommés annoncés dans les Guais, etc. Les plus renommés...

Avis à ceux qui doutent.

ANALYSE DES EAUX DES SOURCES DE PLANTAGENET.

Table listing chemical analysis of water sources: Chlorure de soude, Chlorure de potasse, Chlorure de chaux, etc.

La pesanteur spécifique de l'eau est... 1006,377. Contenant eau pure 1000. Comme je n'ai pas recueilli l'eau à la source, je ne puis donner la quantité d'acide...

Boire une bouteille avant déjeuner et une bouteille dans la soirée. Les personnes qui visitent les sources pour leur santé en boivent souvent 2 gallons par jour.

Chimiste de la Commission Géologique. Bureau de l'Insp. Génl. Montréal, 5 avril 1849.

DIRECTION. Boire une bouteille avant déjeuner et une bouteille dans la soirée.

Montréal, 21 mars 1849. Ayant examiné l'analyse faite par T. S. HUNT, etc., des Eaux Minérales des Sources de Plantagenet, je dois à la justice de dire que, d'après leur composition, elles peuvent être employées avec avantage dans la dyspepsie, le rhumatisme, les maux de nerfs, les fièvres bilieuses, l'hydropisie, les hémorrhoides, la constipation, le scorbut, les écoulements, etc.

Montréal, 29 mars 1849. Ayant examiné l'analyse faite par T. S. HUNT, etc., des Eaux Minérales des Sources de Plantagenet, je dois à la justice de dire que, d'après leur composition, elles peuvent être employées avec avantage dans la dyspepsie, le rhumatisme, les maux de nerfs, les fièvres bilieuses, l'hydropisie, les hémorrhoides, la constipation, le scorbut, les écoulements, etc.

Montréal, 29 mars 1849. Ayant examiné l'analyse faite par T. S. HUNT, etc., des Eaux Minérales des Sources de Plantagenet, je dois à la justice de dire que, d'après leur composition, elles peuvent être employées avec avantage dans la dyspepsie, le rhumatisme, les maux de nerfs, les fièvres bilieuses, l'hydropisie, les hémorrhoides, la constipation, le scorbut, les écoulements, etc.

Montréal, 29 mars 1849. Ayant examiné l'analyse faite par T. S. HUNT, etc., des Eaux Minérales des Sources de Plantagenet, je dois à la justice de dire que, d'après leur composition, elles peuvent être employées avec avantage dans la dyspepsie, le rhumatisme, les maux de nerfs, les fièvres bilieuses, l'hydropisie, les hémorrhoides, la constipation, le scorbut, les écoulements, etc.

Montréal, 29 mars 1849. Ayant examiné l'analyse faite par T. S. HUNT, etc., des Eaux Minérales des Sources de Plantagenet, je dois à la justice de dire que, d'après leur composition, elles peuvent être employées avec avantage dans la dyspepsie, le rhumatisme, les maux de nerfs, les fièvres bilieuses, l'hydropisie, les hémorrhoides, la constipation, le scorbut, les écoulements, etc.

Montréal, 29 mars 1849. Ayant examiné l'analyse faite par T. S. HUNT, etc., des Eaux Minérales des Sources de Plantagenet, je dois à la justice de dire que, d'après leur composition, elles peuvent être employées avec avantage dans la dyspepsie, le rhumatisme, les maux de nerfs, les fièvres bilieuses, l'hydropisie, les hémorrhoides, la constipation, le scorbut, les écoulements, etc.

Montréal, 29 mars 1849. Ayant examiné l'analyse faite par T. S. HUNT, etc., des Eaux Minérales des Sources de Plantagenet, je dois à la justice de dire que, d'après leur composition, elles peuvent être employées avec avantage dans la dyspepsie, le rhumatisme, les maux de nerfs, les fièvres bilieuses, l'hydropisie, les hémorrhoides, la constipation, le scorbut, les écoulements, etc.

Montréal, 29 mars 1849. Ayant examiné l'analyse faite par T. S. HUNT, etc., des Eaux Minérales des Sources de Plantagenet, je dois à la justice de dire que, d'après leur composition, elles peuvent être employées avec avantage dans la dyspepsie, le rhumatisme, les maux de nerfs, les fièvres bilieuses, l'hydropisie, les hémorrhoides, la constipation, le scorbut, les écoulements, etc.

Montréal, 29 mars 1849. Ayant examiné l'analyse faite par T. S. HUNT, etc., des Eaux Minérales des Sources de Plantagenet, je dois à la justice de dire que, d'après leur composition, elles peuvent être employées avec avantage dans la dyspepsie, le rhumatisme, les maux de nerfs, les fièvres bilieuses, l'hydropisie, les hémorrhoides, la constipation, le scorbut, les écoulements, etc.

Montréal, 29 mars 1849. Ayant examiné l'analyse faite par T. S. HUNT, etc., des Eaux Minérales des Sources de Plantagenet, je dois à la justice de dire que, d'après leur composition, elles peuvent être employées avec avantage dans la dyspepsie, le rhumatisme, les maux de nerfs, les fièvres bilieuses, l'hydropisie, les hémorrhoides, la constipation, le scorbut, les écoulements, etc.

ESSAYEZ AVANT DE DÉSESPÉRER.



Pilules d'Holloway

GUÉRISON D'ASTHME. Extrait d'une lettre de M. Benjamin Mackie, Quatre respectable, datée de Greenagh, près Loughall, Irlande, le 11 septembre 1848.

GUÉRISON D'UNE FIÈVRE TYPHOÏDE, AU MOMENT OÙ L'ON DÉSESPÉRAIT DE LA VIE DU MALADE. Une dame respectable du voisinage de Loughall fut atteinte du typhus et resta cinq jours sans boire ni manger. Elle avait été abandonnée par son médecin et on n'attendait plus que sa mort.

GUÉRISON D'UNE HYDROPISE DE POITRINE. Extrait d'une lettre de J. S. Mundy, éc., datée de Kingston, près Oxford, le 2 décembre 1848.

GUÉRISON D'UN CONSTITUTION ÉPUISÉE. M. Mate, garde magasin à Gundagai, à la Nouvelle-Galles du Sud était depuis deux ans d'une santé très délicate, sa constitution était tellement épuisée que sa mort était considérée comme certaine par ses amis et par lui-même.

GUÉRISON D'UN CONSTITUTION ÉPUISÉE. M. Mate, garde magasin à Gundagai, à la Nouvelle-Galles du Sud était depuis deux ans d'une santé très délicate, sa constitution était tellement épuisée que sa mort était considérée comme certaine par ses amis et par lui-même.

GUÉRISON D'UN CONSTITUTION ÉPUISÉE. M. Mate, garde magasin à Gundagai, à la Nouvelle-Galles du Sud était depuis deux ans d'une santé très délicate, sa constitution était tellement épuisée que sa mort était considérée comme certaine par ses amis et par lui-même.

GUÉRISON D'UN CONSTITUTION ÉPUISÉE. M. Mate, garde magasin à Gundagai, à la Nouvelle-Galles du Sud était depuis deux ans d'une santé très délicate, sa constitution était tellement épuisée que sa mort était considérée comme certaine par ses amis et par lui-même.

GUÉRISON D'UN CONSTITUTION ÉPUISÉE. M. Mate, garde magasin à Gundagai, à la Nouvelle-Galles du Sud était depuis deux ans d'une santé très délicate, sa constitution était tellement épuisée que sa mort était considérée comme certaine par ses amis et par lui-même.

GUÉRISON D'UN CONSTITUTION ÉPUISÉE. M. Mate, garde magasin à Gundagai, à la Nouvelle-Galles du Sud était depuis deux ans d'une santé très délicate, sa constitution était tellement épuisée que sa mort était considérée comme certaine par ses amis et par lui-même.

GUÉRISON D'UN CONSTITUTION ÉPUISÉE. M. Mate, garde magasin à Gundagai, à la Nouvelle-Galles du Sud était depuis deux ans d'une santé très délicate, sa constitution était tellement épuisée que sa mort était considérée comme certaine par ses amis et par lui-même.

GUÉRISON D'UN CONSTITUTION ÉPUISÉE. M. Mate, garde magasin à Gundagai, à la Nouvelle-Galles du Sud était depuis deux ans d'une santé très délicate, sa constitution était tellement épuisée que sa mort était considérée comme certaine par ses amis et par lui-même.

GUÉRISON D'UN CONSTITUTION ÉPUISÉE. M. Mate, garde magasin à Gundagai, à la Nouvelle-Galles du Sud était depuis deux ans d'une santé très délicate, sa constitution était tellement épuisée que sa mort était considérée comme certaine par ses amis et par lui-même.

GUÉRISON D'UN CONSTITUTION ÉPUISÉE. M. Mate, garde magasin à Gundagai, à la Nouvelle-Galles du Sud était depuis deux ans d'une santé très délicate, sa constitution était tellement épuisée que sa mort était considérée comme certaine par ses amis et par lui-même.

SALSEPAREILLE.



MERVELLE ET BÉNÉDICTION DE L'ÉPOQUE.

CET extrait est contenu dans des BOUTEILLES D'UNE PINTÉ 1 de GALLON—son prix est six fois meilleur marché, sa qualité plus agréable et bien SUPPLÉMENTAIRE à aucune autre composition vendue jusqu'ici.

OFFICIER DE LA MARINE DES ÉTATS-UNIS. Capitaine de V. McLean, membre de la législature nationale appartenant à la marine des États-Unis, nous envoie le certificat suivant dans lequel il raconte sa propre histoire.

GUÉRISON DES ÉCROUILLÉS. Le certificat suivant est celui de M. Salspareille à un pouvoir particulier sur les maladies du sang et les plus invétérées guéries dans la même maison.

GUÉRISON DES ÉCROUILLÉS. Le certificat suivant est celui de M. Salspareille à un pouvoir particulier sur les maladies du sang et les plus invétérées guéries dans la même maison.

GUÉRISON DES ÉCROUILLÉS. Le certificat suivant est celui de M. Salspareille à un pouvoir particulier sur les maladies du sang et les plus invétérées guéries dans la même maison.

GUÉRISON DES ÉCROUILLÉS. Le certificat suivant est celui de M. Salspareille à un pouvoir particulier sur les maladies du sang et les plus invétérées guéries dans la même maison.

GUÉRISON DES ÉCROUILLÉS. Le certificat suivant est celui de M. Salspareille à un pouvoir particulier sur les maladies du sang et les plus invétérées guéries dans la même maison.

GUÉRISON DES ÉCROUILLÉS. Le certificat suivant est celui de M. Salspareille à un pouvoir particulier sur les maladies du sang et les plus invétérées guéries dans la même maison.

GUÉRISON DES ÉCROUILLÉS. Le certificat suivant est celui de M. Salspareille à un pouvoir particulier sur les maladies du sang et les plus invétérées guéries dans la même maison.

GUÉRISON DES ÉCROUILLÉS. Le certificat suivant est celui de M. Salspareille à un pouvoir particulier sur les maladies du sang et les plus invétérées guéries dans la même maison.

GUÉRISON DES ÉCROUILLÉS. Le certificat suivant est celui de M. Salspareille à un pouvoir particulier sur les maladies du sang et les plus invétérées guéries dans la même maison.

GUÉRISON DES ÉCROUILLÉS. Le certificat suivant est celui de M. Salspareille à un pouvoir particulier sur les maladies du sang et les plus invétérées guéries dans la même maison.

GUÉRISON DES ÉCROUILLÉS. Le certificat suivant est celui de M. Salspareille à un pouvoir particulier sur les maladies du sang et les plus invétérées guéries dans la même maison.

VOUS POUVEZ ENCORE ÊTRE GUÉRI.



ONGUENT D'HOLLOWAY.

GUÉRISON DE RHUMATISME ET DE RHUMATISME GOUTTEUX. Extrait d'une lettre de M. Thomas Brunton, propriétaire de la Taverne de Waterloo à Coatham, dans le comté d'York, datée du 25 septembre, 1848.

GUÉRISON DE RHUMATISME ET DE RHUMATISME GOUTTEUX. Extrait d'une lettre de M. Thomas Brunton, propriétaire de la Taverne de Waterloo à Coatham, dans le comté d'York, datée du 25 septembre, 1848.

GUÉRISON DE RHUMATISME ET DE RHUMATISME GOUTTEUX. Extrait d'une lettre de M. Thomas Brunton, propriétaire de la Taverne de Waterloo à Coatham, dans le comté d'York, datée du 25 septembre, 1848.

GUÉRISON DE RHUMATISME ET DE RHUMATISME GOUTTEUX. Extrait d'une lettre de M. Thomas Brunton, propriétaire de la Taverne de Waterloo à Coatham, dans le comté d'York, datée du 25 septembre, 1848.

GUÉRISON DE RHUMATISME ET DE RHUMATISME GOUTTEUX. Extrait d'une lettre de M. Thomas Brunton, propriétaire de la Taverne de Waterloo à Coatham, dans le comté d'York, datée du 25 septembre, 1848.

GUÉRISON DE RHUMATISME ET DE RHUMATISME GOUTTEUX. Extrait d'une lettre de M. Thomas Brunton, propriétaire de la Taverne de Waterloo à Coatham, dans le comté d'York, datée du 25 septembre, 1848.

GUÉRISON DE RHUMATISME ET DE RHUMATISME GOUTTEUX. Extrait d'une lettre de M. Thomas Brunton, propriétaire de la Taverne de Waterloo à Coatham, dans le comté d'York, datée du 25 septembre, 1848.

GUÉRISON DE RHUMATISME ET DE RHUMATISME GOUTTEUX. Extrait d'une lettre de M. Thomas Brunton, propriétaire de la Taverne de Waterloo à Coatham, dans le comté d'York, datée du 25 septembre, 1848.

GUÉRISON DE RHUMATISME ET DE RHUMATISME GOUTTEUX. Extrait d'une lettre de M. Thomas Brunton, propriétaire de la Taverne de Waterloo à Coatham, dans le comté d'York, datée du 25 septembre, 1848.

GUÉRISON DE RHUMATISME ET DE RHUMATISME GOUTTEUX. Extrait d'une lettre de M. Thomas Brunton, propriétaire de la Taverne de Waterloo à Coatham, dans le comté d'York, datée du 25 septembre, 1848.

GUÉRISON DE RHUMATISME ET DE RHUMATISME GOUTTEUX. Extrait d'une lettre de M. Thomas Brunton, propriétaire de la Taverne de Waterloo à Coatham, dans le comté d'York, datée du 25 septembre, 1848.

GUÉRISON DE RHUMATISME ET DE RHUMATISME GOUTTEUX. Extrait d'une lettre de M. Thomas Brunton, propriétaire de la Taverne de Waterloo à Coatham, dans le comté d'York, datée du 25 septembre, 1848.

GUÉRISON DE RHUMATISME ET DE RHUMATISME GOUTTEUX. Extrait d'une lettre de M. Thomas Brunton, propriétaire de la Taverne de Waterloo à Coatham, dans le comté d'York, datée du 25 septembre, 1848.

GUÉRISON DE RHUMATISME ET DE RHUMATISME GOUTTEUX. Extrait d'une lettre de M. Thomas Brunton, propriétaire de la Taverne de Waterloo à Coatham, dans le comté d'York, datée du 25 septembre, 1848.

F. L. LEGENDRE, TOWNSHIP DE MILTON.

OFFRE respectueusement ses services aux personnes qui désirent l'employer comme AGENT pour la vente de propriétés et pour la transaction de toutes autres affaires. Il fournira les meilleures garanties et les meilleures recommandations à ceux qui le désireront.

AVIS.

UNE famille Canadienne de cette ville, résidant à l'entrée de la grande rue St-Laurent, désire prendre quelques pensionnaires. S'adresser au Bureau de l'Avénir, 22 sept. 1849.

Atelier Typographique.

On exécute à cet atelier toutes sortes d'ouvrages tels que Livres, Pamphlets, Billes d'Entertainment, Cartes d'Adresse, Circulaires, Polices d'assurance, Cartes de Visites, Annonces de Diligences, Programmes de Spectacles, etc.

LA LYRE CANADIENNE.

NOUVEAU RECUEIL. Chansons, Romances, Duos, Etc., Etc. GRAND IN-18.—314 PAGES.

Le Répertoire National.

DE LITTÉRATURE CANADIENNE. On peut s'abonner à cette publication, chez MM. Fabré et Co., à la chambre de lecture de l'Institut Canadien, à l'Hôtel du Canada et à l'Hôtel de Québec, au bureau de l'Avénir ou en s'adressant franc de port à M. Lével Gilsou.

Conditions du Journal l'Avénir.

BUREAUX, 106¹ BUREAUX, RUE ST-PAUL, 106², A MONTRÉAL. L'AVENIR paraît quatre fois par semaine et se publie à deux éditions, dont voici le mode de publication et les conditions d'abonnement:

PREMIÈRE ÉDITION. Pour six mois... 20 10 0 Pour un an... 1 0 0 Payable invariablement d'avance.

SECONDE ÉDITION. La seconde édition de l'Avénir paraît tous les VENDREDIS au matin. Elle contient toute la matière de la première édition et les dernières nouvelles jusqu'au moment de mettre sous presse.

TARIF DES ANNONCES. Pour la première insertion, par ligne... 0 0 4 Pour les insertions subséquentes, par ligne... 0 0 1

AGENTS DE L'AVENIR. Québec... MM. F. X. Julien. Trois-Rivières... M. N. Bureau.

AGENTS DE L'AVENIR. Québec... MM. F. X. Julien. Trois-Rivières... M. N. Bureau.

AGENTS DE L'AVENIR. Québec... MM. F. X. Julien. Trois-Rivières... M. N. Bureau.

AGENTS DE L'AVENIR. Québec... MM. F. X. Julien. Trois-Rivières... M. N. Bureau.

AGENTS DE L'AVENIR. Québec... MM. F. X. Julien. Trois-Rivières... M. N. Bureau.

AGENTS DE L'AVENIR. Québec... MM. F. X. Julien. Trois-Rivières... M. N. Bureau.

AGENTS DE L'AVENIR. Québec... MM. F. X. Julien. Trois-Rivières... M. N. Bureau.

AGENTS DE L'AVENIR. Québec... MM. F. X. Julien. Trois-Rivières... M. N. Bureau.

AGENTS DE L'AVENIR. Québec... MM. F. X. Julien. Trois-Rivières... M. N. Bureau.

AGENTS DE L'AVENIR. Québec... MM. F. X. Julien. Trois-Rivières... M. N. Bureau.